

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18594 - 72ÈME ANNÉE

Un combat de Paul Vergès que le PCR s'est engagé à poursuivre

L'urgence d'une nouvelle politique pour l'emploi des Réunionnais



Le nombre de Réunionnais inscrits à Pôle emploi a dépassé 181.000 à la fin du mois de novembre 2016.

Les chiffres du chômage de novembre 2016 soulignent donc que La Réunion est bien loin de s'être relevée des conséquences de décisions politiques prises par des Réunionnais, et amplifiée par une politique publique de traitement social du chômage inadaptée au défi à relever. L'urgence est de changer de politique. C'est un combat de Paul Vergès que les membres du Parti communiste réunionnais ont juré de poursuivre.

Les derniers chiffres du chômage montrent une évolution inquiétante du nombre de travailleurs à la recherche d'un emploi. Entre novembre 2015 et novembre 2016, celui des personnes inscrites à Pôle emploi a bondi. C'est une augmentation de plus de 5.000 travailleurs pour atteindre 181.770.

Dans le même temps, le nombre de Réunionnais inscrits à Pôle emploi et totalement privés de travail pendant au mois 30 jours a lui aussi connu une hausse de 2.000 personnes, alors qu'en France la tendance est inversée.

Ces données confirment que malgré toutes les sommes dépensées par les pouvoirs publics, l'économie

n'arrive pas à créer suffisamment d'emplois pour les Réunionnais. Chaque année ce constat est le même. L'accumulation de ces échecs amène à la situation actuelle.

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement a mis en place des mesures destinées à lutter contre le

chômage. Cela se traduit tout d'abord par une aide massive aux employeurs publics qui embauchent sous forme de contrats précaires. Le début du mandat de François Hollande a été marqué par la création d'un nouveau type de contrat, les emplois d'avenir. Pour le rendre plus attractif, le président de la République a considérablement augmenté l'aide de l'État en 2014. Elle a été portée à 90 % d'un SMIC net. Mais pour les milliers de jeunes qui ont été recrutés, l'avenir se referme. En effet, au terme des trois années de contrat, c'est le chômage. Près de 1.500 jeunes étaient concernés cette année par cette injustice. En effet, rien n'est prévu pour la pérennisation de ces emplois. Compte-tenu de la gravité de la situation, Paul Vergès avait déposé un amendement demandant de prolonger de trois ans la durée de ces contrats. Cela aurait permis d'obtenir un délai pour rechercher des solutions pour ces milliers de jeunes qui se sont investis et ont caressé l'espoir d'être intégrés dans le monde du travail. Mais cet amendement a été rejeté.

Que font les députés ?

À l'Assemblée nationale, La Réunion est représentée par des députés qui font tous partie de la majorité présidentielle. Une de ces élus a même conduit la liste des socialistes aux dernières régionales. Mais aucun d'entre eux n'a repris l'amendement de Paul Vergès. Cette inaction équivalait à abandonner les jeunes à leur triste sort.

Le gouvernement est très clair d'ailleurs sur le sujet. En visite à La Réunion le 27 octobre dernier, Erika Bareigts, ministre des Outremer, avait été interrogée sur les solutions proposées par le gouvernement pour sauver ces jeunes du chômage. Voici sa ré-

ponse :

« Nous sommes sur un contrat, qui était un contrat de trois ans au SMIC, formation, accompagnement, donc nous sommes dans ce processus de fin de contrat. Il y a des processus de mobilisation, d'accompagnement vers aussi les secteurs marchands, les entreprises. Il faut que nous organisions le lien, cela se passe dans certains territoires, cela se passera aussi en partie ici ».

Comme dans les autres régions, les patrons réunionnais ont bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi. Ce CICE est une des mesures faisant partie du paquet de 40 milliards d'aides données par le gouvernement aux entreprises, financé par un plan d'économies dans les dépenses sociales, les subventions aux collectivités et le fonctionnement de l'État. À La Réunion, le taux du CICE est même plus élevé qu'en France. Cela n'empêche pas que les résultats tardent à se faire attendre. L'orientation ultra-libérale donnée par le gouvernement à son action a donc donné un résultat prévisible pour notre île : le chômage a augmenté.

La responsabilité d'adversaires du PCR

Jusqu'en 2010, l'économie réunionnaise pouvait compter sur la Région pour jouer un rôle moteur dans l'investissement, et donc la création d'emploi. Cet élan a été cassé avec l'arrêt des grands chantiers prévus et leur remplacement par une bien hypothétique route en mer.

Ce projet qui dépassera sans doute les 2 milliards d'euros si jamais des matériaux sont trouvés pour le poursuivre est qualifié de « route la plus chère du monde ». Une étude conjointe de l'AFD, de l'IEDOM et de l'INSEE, publiée ce mois de décembre, a révélé que ce chantier

a permis la création nette de 250 emplois. Cela se situe bien loin des milliers d'emplois promis par les partisans de cette catastrophe environnementale et financière. Cela confirme la catastrophe sociale provoquée par la volonté des adversaires du PCR de faire battre l'Alliance à tout prix lors des régionales de 2010. Ils ont cru pouvoir prendre le pouvoir aux régionales suivantes en agissant de la sorte. Mais c'est le peuple qui a été la victime de la stratégie suicidaire des diviseurs qui, en rejetant les communistes, ont prouvé qu'ils étaient incapables de rassembler.

Car auparavant, les chantiers de nouvelles routes se succédaient. Ils étaient menés parallèlement à la construction de nouveaux lycées et les premières emprises du tram-train étaient réalisées, ouvrant la voie à la création de milliers d'emplois durables pour les Réunionnais.

Les chiffres du chômage de novembre 2016 soulignent donc que La Réunion est bien loin de s'être relevée des conséquences de décisions politiques prises par des Réunionnais, et amplifiée par une politique publique de traitement social du chômage inadaptée au défi à relever.

Il est donc bien urgent de changer de politique. C'est un combat de Paul Vergès que les membres du Parti communiste réunionnais ont juré de poursuivre.

M.M.

In kozman pou la rout

« Lang lo moun sé lam la mèr »

La mèr, konm zot i koné, sa i bate toultan.kisoi for, kisoi dousman suivan lo degré d'line, mé li bate. Lo moun souvan défoi lé parèy é na poin arien pou anpèsh azot blablaté. Kosa zot i di ? I fo dir lang fanm ? Akoz, lang lo zonn i bate pa ditou son tour ? Poitan, d'après sak moin la romarké, la plipar d'tan lo zonn konm lo fanm i koz. Mé ozis kosa k'i fé koz azot ? Kosa zot nana pou di toultan ? Sa i dépann, mé sanm pou moin sa in fason pou défoulé sa. Shakinn nana son sizé pou kozé é sa i rovien toultan parèy : moin na in voisine i parl lo shien toultan é mi pé dir azot si zot i yèm pa kozman dsi zanimo, i vo myé évite ali... Touléka, nana patoi pou di sa : pou in pé sé in moulin d'parol, pou d'ot sé koz la boush rouvèr, pou bann morisien sé koz pou pa la boush pi. Alé ! mi éstop tèr-la. Pou kosa ? Pars la parol lé an arzan, é lo silans lé an or. Ni artrouv pli d'van sipétadyé !

Edito

L'autonomie énergétique est possible

Au début des années 1970, un premier choc pétrolier remit en cause la politique énergétique de l'Occident. C'était la fin du pétrole quasiment gratuit. La hausse du prix de cette matière première a provoqué des décisions. Des pays ont décidé de se tourner vers ou d'accélérer un programme de construction de centrales nucléaires. Le Danemark a préféré renoncer au nucléaire et se tourner vers les énergies renouvelables. À l'époque, tout était à faire. Cette décision a obligé les Danois à innover pour valoriser au mieux une source d'énergie : le vent.

Des éoliennes toujours plus grandes ont été construites. La première ferme en mer a été mise en service en 1991. Aujourd'hui, les cinq fermes éoliennes offshore et les 300 turbines à terre ont apporté une contribution décisive à un tournant : en 2015, plus de la moitié de l'électricité du Danemark a été produite à partir des énergies renouvelables. Cela se situe dans une feuille de route : la totalité de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en 2035, l'autonomie énergétique en 2050.

Le Danemark est un pays d'Europe occidentale avec un niveau de développement élevé. Il est peuplé de plus de 5 millions d'habitants et a d'importantes industries. Mais il a choisi une voie différente de ses voisins. Il a ainsi fait la promotion des modes de transports alternatifs à l'automobile. C'est pourquoi dans sa capitale, Copenhague, le nombre de vélos en circulation est supérieur à celui des voitures.

Ce pays rappelle que d'autres politiques sont possibles. C'est précisément la voie qu'empruntait notre île lorsqu'elle avait comme ambition l'autonomie énergétique en 2025. C'était le choix de l'avenir. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, et malheureusement La Réunion commence à accumuler des retards préjudiciables à la population. Car la dépendance aux énergies fossiles coûte cher. Les Réunionnais n'ont aucune influence sur la formation des prix. Il suffit que la valeur de l'euro se déprécie face au dollar pour qu'aussitôt les prix repartent à la hausse. Tant que la marche vers l'autonomie énergétique ne sera pas reprise, les Réunionnais continueront de payer cher une politique qui privilégie les énergies fossiles.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

La résponasabilité : ala kosa sé sa pou moin

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi l'éternité mi sort antann kékshoz é sé in rouz konm ou ké la di amoin sa : i paré ké lo doviz la Répilik lé pi asé sifizan pou z'ot parti. I parétré mèm ké zot l'azout an plis la libèrté, l'égalité épi la fraternité lo résponsabilité. Pou kosa zot la mète sa ? Fransh vérité, mi koné pa pou vréman, i fo dir avèk zot na lontan moin lé fine abdiké pou konprann sak zot i vé dir. Mèm in poul lé riskab pi artrouv son pti la-dan. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toulta la boush rouvèr, zordi sé la résponsabilité k'i fatig out l'éspri é ou lé a d'mandé si ni vé mète ali an parmi la doviz la Répilik. Sa la pa in n'afèr intèrésan pou nou.

Matant kan out shèr Didier i anparl lo l'émansipasyon, ou I domann pa li si li vé mète sa dsi la méri, anplis la libèrté avèk l'égalité épi la fraternité ou I kontant aou dsa. Moin sré kontann savoir si ou i poz aou késtyon dsi so l'émansipasyon. Sa la pa kékshoz konm in koupaz de kordon onbilikal avèk la mèr patri sa ? Moin mi di sa konmsa é aou d'oir si sé in n'afèr k'i bote aou pou vréman.

Astèr nou ni parl la résponsabilité.

Dé koi ozis ni vé ète résponsab ? Mi pans ni vé ète résponsab pou désid in bon politik pou nout péi épi pou bann rényoné.

Pou koi ozis ni vé ète résponsab ? Pars la politik la frans la mète anou dann in voi san isi é sé so voi-la ki bote pa nou.

Kisa sar résponsab ? Bann rényoné biensir, épi lo l'asanblé zot nora mète an plas suivan bann prinsip la démokrasi : in démokrasi dirèk pou bann gran késtyon épi délégué pou bann z'afèr kourant.

Kèl rol bann parti va zoué la-dan ? In rol inportan si lo l'asanblé lé vréman démokratik pars èl lé élu par lo sufraz inivèrsèl avèk lo sistèm proporsyonèl.

Mé so sistèm la sar blizé fer fas lo rézime néo-kolonyal : sa lé sir é sé pou sa ké lo pèp rényoné i fé in blok pou fé rokil lo néo-kolonyalism firamézir.

Ala sak mi pans, moin pèsonèlmé nout kongré va désid sa pou vréma d'isi moi d'févriyé. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin